

Informations brèves du CJB de sa séance du 25 novembre 2015

La Neuveville, le 30 novembre 2015

Réseau ARS

Le Conseil du Jura bernois (CJB) se félicite de l'approbation du projet de mise en réseau des arts de la scène ARS par le Grand Conseil bernois. Cette décision donne un signal positif aux milieux culturels de la région et témoigne d'un respect certain pour le statut particulier de la minorité francophone du canton. Pour cela, le CJB tient à remercier les membres de la Députation francophone au Grand Conseil pour leur soutien et les efforts de persuasion consentis en faveur du projet ainsi que les autres partenaires ayant soutenu le projet.

Le CJB, en collaboration avec l'Office de la culture du canton de Berne et le fOrum interjurassien de la culture, convie la population, les acteurs culturels et les milieux intéressés par le réseau ARS à une conférence de presse commune qui aura lieu le jeudi 3 décembre 2015 à 9h au centre culturel le Royal à Tavannes.

Réseau égalité Berne francophone

Le CJB a pris position en faveur de la création d'un Réseau égalité Berne francophone qui sera appelé à remplacer l'Antenne interjurassienne de l'égalité dans la région Jura bernois – Bienne après la décision commune des cantons de Berne et du Jura de ne pas prolonger la collaboration interjurassienne en la matière au-delà du 30 septembre 2015.

Programme de coopération transfrontalière Interreg

Le CJB a préavisé favorablement à l'intention de la Promotion économique bernoise les projets déposés dans le cadre du programme de coopération transfrontalière France – Suisse Interreg concernant le Jura bernois. Il a également approuvé les projets NPR intercantonaux ValMeTech et Train des Horlogers.

Autres dossiers

Dans sa séance du 25 novembre 2015, le CJB a également :

- Approuvé la modification de son règlement sur le déroulement des séances plénières.
- Répondu à un courrier de la ville de Moutier au sujet de la résolution de son Conseil de ville concernant l'autonomisation des SPJBB.
- Pris connaissance de l'expiration du délai permettant aux communes du Jura bernois de déposer une demande de vote sur leur appartenance cantonale.
- Pris connaissance du programme Education + Culture dans le Jura bernois.
- Pris position en faveur de l'autorisation de dépenses 2016 pour la HES-SO, la HE-Arc et la HEP-BEJUNE
- Nommé un représentant du CJB dans le comité d'audition du futur directeur des SPJBB.

- Nommé des représentants de la partie francophone du canton dans la commission cantonale du marché du travail et dans les chambres de conciliation
- Octroyé des subventions pour un montant total de 622'015 francs (pour plus d'informations voir le communiqué de presse : subventions novembre 2015).

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73